

LA NUMÉRATION LIBYENNE,

PAR

M. GUSTAVE MERCIER.

Les dialectes berbères actuels ont, dans leur très grande majorité, emprunté à l'arabe sa numération décimale et ses nombres cardinaux, à l'exception des deux premiers. Mais cette importation, de date relativement récente, n'est pas générale. Les dialectes méridionaux et sahariens (Mzab, Tamahak, Gadamès, Gat, Zenaga, etc.) ont conservé les appellations antérieures, que l'on peut appeler libyennes, si l'on convient, comme nous l'avons proposé⁽¹⁾, de réserver ce nom au berbère préislamique.

Cependant, cette numération antérieure à l'arabe est elle-même décimale. On se demande dès lors si elle est autochtone, les peuples très primitifs n'allant généralement pas au delà d'une numération quinaire⁽²⁾, dérivant du calcul sur les doigts.

Il y a d'autant plus lieu de supposer que les Libyens, n'ont pas fait exception à cette règle, qu'un important dialecte actuel, celui du Jebel Nefusa⁽³⁾, a conservé la numération

⁽¹⁾ Cf. *La langue libyenne et les toponymes antiques de l'Afrique du Nord*, in J. A., oct. déc. 1924.

⁽²⁾ Cf. LÉON BRUNSCHWIG, *Les étapes de la philosophie mathématique*, p. 15 et suiv. (Paris, Alcan).

⁽³⁾ A. DE MOTYLINSKI, *Le Djebel Nejoussa* (Paris, Leroux, 1898, p. 31).

quinnaire jusqu'à nos jours; et qu'un autre dialecte, celui des Beni Mzab, l'emploie concurremment avec la numération décimale ⁽¹⁾.

Les bases de cette numération sont, au Jebel Nefusa, les noms de nombres cardinaux *ufes* « main », plur. *ifesen*, qui désigne le nombre « cinq », et *uier* « lune », qui désigne le nombre trente.

Les nombres sont exprimés par des combinaisons de ces deux multiples et de l'unité. « Seize » se dira *šaret n ifesen d ujun* « trois mains et un », et « quarante-cinq » *uier d šaret n ifesen* « une lune et trois mains ».

Les nombres cardinaux de un à quatre sont d'ailleurs désignés, dans le dialecte des Nefusa, par les mêmes radicaux que dans les dialectes du Sud, Tamahak et autres, et, pour les deux premiers nombres, par les mêmes radicaux que dans tous les dialectes.

L'étude de ces radicaux, à laquelle il sera procédé ci-après, intéresse dès lors au premier chef nos connaissances sur la langue libyenne, encore si limitées; ils en font partie intégrante, et peuvent fournir certains indices susceptibles de jeter quelque clarté sur la question des origines.

Quoi qu'il en soit de la numération quinnaire, il ne faut d'ailleurs pas oublier que dès une haute antiquité, l'influence égyptienne s'est fait sentir en Afrique du Nord. Or, le système numérique des hiéroglyphes est déjà le système décimal ⁽²⁾, et il apparaît dès les débuts de l'âge thinite. Il est d'ailleurs vraisemblable que ce système a été le précurseur des systèmes sémitiques, et par suite des nôtres; il n'est au fond qu'une dérivation du système quinnaire, toujours par le calcul sur les doigts et la juxtaposition des deux mains.

¹ RENÉ BASSET, *la Zenatia du Mzab* (Paris, Leroux, 1898, p. 31).

² VOIR G. JEQUIER, *Le système numérique en égyptien*, in *Recueil Champollion*, Paris, Champion, 1922.

L'influence égyptienne est d'autant moins contestable qu'elle se retrouve dans les radicaux de certaines unités, que le libyen a empruntés à l'égyptien.

Us.

- Chaouia de l'Aurès : *iej*, fém. *hišt* ;
 Rif : *ijjen*, fém. *išt* ;
 Ouarsenis : *ijen* et *ij*, fém. *tišt* et *išt* ;
 Djebel Nefousa : *ujun* ;
 Mzab et Ouargla : *iggen*, fém. *igget* ;
 Gadames : *un*, fém. *iut* ;
 Tamabak : *ien*, fém. *iet* ;
 Zenaga : *iun*, fém. *iut* ;
 Ghât : *ien*, fém. *iet* ;
 Kabylie : *iun*, fém. *iut* ;
 Atlas marocain : *ian*, fém. *iat* ¹.

La racine paraît être *ij*. Mais le *j* n'est lui-même qu'un produit de l'altération, soit du *d*, par le *d* spirant, soit du *g*, dans l'évolution de cette palatale vers la dentale. Ainsi, *gar* « entre »

- ¹ Voir G. MERCIER, *Le Chaouia de l'Aures* (Paris, Leroux, 1896).
 RENÉ BASSET, *Les dialectes berbères du Rif marocain*.
 S. BIARNAY, *Étude sur les dialectes berbères du Rif* (Paris, Leroux, 1917).
 A. DE C. MOTYLINSKI, *Le Djebel Nefousa*.
 RENÉ BASSET, *Étude sur la Zenatia du Mzab, de Ouargla et de l'Oued Rir* (Paris, Leroux, 1893).
 NEHLIL, *Étude sur le dialecte du Ghât* (Paris, Leroux, 1909).
 A. DE C. MOTYLINSKI, *Le dialecte berbère de R'edamès* (Paris, Leroux, 1904).
 MASQUERAY, *Dictionnaire français-touareg* (Paris, Leroux, 1893).
 LE P. DE FOUCAULD, *Dictionnaire abrégé touareg-français* (Alger, Carbonnel 1920, 2 vol.).
 RENÉ BASSET, *Mission au Sénégal. Étude sur le dialecte Zenaga* (Paris, Leroux, 1910).
 HANOUEAU, *Grammaire kabyle*.
 SAÏD BOULIFA, *Textes berbères de l'Atlas marocain* (Leroux, 1908).

devient *jar* (chaouia de l'Aurès), et *argaz* « homme » devient, soit *arjaz*, soit *ariaz*. Inversement, en arabe vulgaire, le *j* devient *g* dans l'arabe égyptien.

Il semble que la forme primitive doive être cherchée dans un radical *d*. L'évolution s'est faite en *j* au Nefousa, dans l'Ouarsenis et l'Aurès, en *j* dans le Rif, en *i* dans les dialectes du Sud et en Kabylie, en *g* au Mzab et à Ouargla.

Le féminin de *iej* devrait être *iejt*. La chuintante sonore s'assimile à la sourde *t*, qui, de spirante, devient occlusive à son contact.

Dans les dialectes méridionaux et marocains, l'évolution du *g* est terminée. Son aboutissement normal est la demi-consonne *i*. Gat et la Kabylie ont conservé les deux *i* : *iiën*, *iiun*. L'*n* final ne fait ici point partie du radical. C'est une forme adjectivale du masculin qui, dans un même dialecte (Ouarsenis) peut être ou ne pas être adoptée, et qui disparaît naturellement devant la désinence du féminin. Il n'y a donc pas lieu de rapprocher le *iiun* kabyle du latin *unus*.

En sémitique, la racine est *'hd* (accadien *ahd*, arabe *'ahd*). Mais les laryngales ont tendance à s'éliminer, et certains parlars n'en conservent plus aucune trace : assyrien *ēdu* « un seul »⁽¹⁾, remplacé dans la série des noms de nombre par *išten*, correspondant à l'hébreu *'aste* dans *'aste 'asar* et *'aste 'esri* « onze ». Il est fort possible que *s*, dans ces exemples, ait remplacé un *j* par assimilation avec la dentale sourde *t*, exactement comme cela a lieu dans le berbère *ist*, et que ce *j* ait lui-même tenue la place, soit d'un *d*, soit d'un *g*, *j* étant à proprement parler le trait d'union dans la mutation de ces deux consonnes.

La racine berbère peut donc être rapprochée de la racine sémitique, et dès lors deux conclusions sont possibles : ou

⁽¹⁾ BROCKELMANN, *Précis de linguistique sémitique*, trad. Marçais et Cohen, p. 140 et suiv.

bien la racine berbère a perdu les laryngales primitives, comme cela se produit couramment en phénicien;

Ou bien au contraire c'est la forme dénuée de laryngales qui est la forme primitive, les laryngales ayant été ajoutées par un artifice de l'hébreu-arabe pour trilitariser la racine.

DEUX.

Chaouia de l'Aurès : *sen*, fém. *sent* ;

Ouarsenis : *sen* et *sin*, fém. *sent* ;

Djebel Nefousa : *sen*, fém. *sent* ;

Mzab : *sen*, fém. *senet* ;

Gadames : *sen*, fém. *sinnet* ;

Gat : *sin*, fém. *senat* ;

Tamahak : *essin*, fém. *senat* et *senatet* ;

Zenaga : *sinan*, fém. *senanet* ;

Kabylie : *sin*, fém. *senat* ;

Atlas marocain : *sin*, fém. *senat*.

La racine *sn* est la même qu'en égyptien hiéroglyphique et en sémitique :

Égyptien ancien : *sn*.

Assyrien : *sinā*, fém. *sittā* (pour *sintā*).

Hébreu : *senaim*, fém. *sittaim* (pour *sintaim*).

En arabe, la sillante devient une dentale spirante ⁽¹⁾ : *itnāni* (de *tināni*) fém. *itnatāni* et *tintāni* ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Le passage de la sillante à la dentale spirante se fait insensiblement et ne dépend que du degré de projection de la langue contre ou entre les dents.

⁽²⁾ Voir BROCKELMANN, *op. cit.*, pour ce qui concerne la numération sémitique.

A noter la parfaite identité de la racine libyenne avec celles de l'assyrien, de l'égyptien et de l'hébreu.

TROIS.

- Djebel Nefousa : *sāret* ;
- Mzab : *sāred*, fém. *sīret* ;
- Gadamès : *Kāred*, fém. *Kāret* ;
- Ouargla : *sīred*, fém. *sāret* ;
- Gāṭ : *Kerād*, fém. *Kerādet* ;
- Zenaga : *Karād*, fém. *Karādet* ;
- Atlas marocain : *Krad*, fém. *Krat*.

La racine est *SAD*.

Au féminin, la troisième radicale s'assimile à la dentale sourde qui désigne le genre, et réagit en même temps sur cette dentale, qui, de spirante, devient occlusive.

La chuintante *s*, première radicale, s'est palatalisée en *k* dans les dialectes méridionaux. Cette palatalisation se produit par l'intermédiaire de la consonne *tš*, qui est un véritable *k* mouillé⁽¹⁾.

Cette racine libyenne n'est autre que la racine sémitique :

- Assyrien : *šolāši*, fém. *šalāsti* ;
- Hébreu : *šalōš*, fém. *šelōša* ;
- Araméen : *telat*, fém. *telata* ;
- Arabe : *talat*, fém. *talātat*.

La deuxième radicale *r* correspond à *l* sémitique, de même qu'aujourd'hui certains dialectes berbères qui ont emprunté le nom de nombre trois à l'arabe disent *triaṭa* pour *ṭlat*.

(1) Certaines tribus berbères, dans la région d'El Milia (département de Constantine) prononcent couramment le *k* en *tš*, non seulement en berbère, mais en arabe : *iattul* pour *iabal* «il mange».

La troisième radicale berbère correspond également à la troisième radicale sémitique, le *t* arabe indiquant le passage de *d* ou *t* à *s*.

La racine sémitico-libyenne est à rapprocher de la racine indo-européenne *tr*.

QUATRE.

Djebel Nefousa : *okkoz* ;

Mzab : *okkoz*, fém. *okkozet* ;

Gadames : *aḳkiz*, fém. *aḳkizet* ;

Gaï : *okkoz*, fém. *okkozet* ;

Tamabak : *okkoz* ;

Zenaga : *akkoz*, *akkot*, fém. *akkozet*, *okkuzet* ;

Atlas marocain : *okkoz*, fém. *kozt*.

Racine *kkz* ou *kkp*, qui ne correspond à aucune racine sémitique :

Égyptien : *sdu*, fém. *sdut* ;

Babylonien : *arbaum* ;

Assyrien : *irba'* ;

Hébreu : *arba'* ;

Arabe : *arba'*.

CINQ.

Mzab : *semmes*, fém. *semmeset* ⁽¹⁾ ;

Gadames : *semmis*, fém. *semmiset* ;

Gaï : *semmus*, fém. *semmuset* ;

Zenaga : *šomus*, fém. *šomuset* ;

Atlas marocain : *semmus*, fém. *semmust*.

(Djebel Nefousa : *ufes* « main », plur. *ifesen*.)

⁽¹⁾ On emploie aussi au Mzab le mot *afus* « main ».

* Racine *sms* correspondant au sémitique *šms*, par assimilation symétrique de la première radicale à la troisième :

Assyrien : *hamši*, fém. *hamilti*;

Hébreu : *hāmeš*, fém. *hamišša*;

Araméen : *hams*, fém. *hamsat*;

Arabe : *hams*, fém. *hamsat*;

Malais : *hamsa*.

En égyptien, le mot *diu*, fém. *diut* « main » désigne le nombre cinq, ce qui permet de supposer l'existence d'une numération quinaire, antérieure à la numération décimale⁽¹⁾.

SIX.

Mzab : *sez*, fém. *sesset*⁽²⁾;

Gadames : *soz*, fém. *sozset*;

Gât : *sedis*, fém. *setiset*;

Tamahak : *sulis*, fém. *sadiset*;

Zenaga : *sodesš*, fém. *sodesset*.

(Le Djebel Nefousa emploie : *ufes d'ujun* « main et un »).

Racine *sbs*. Au Mzab et à Gadames, les deuxième et troisième radicales se fondent en une lettre unique, qui emprunte à la troisième son caractère de sifflante, à la deuxième sa sonorité.

La racine sémitique est la même. Comme en libyen, les deuxième et troisième radicales s'assimilent, et, suivant les cas, c'est tantôt la sifflante qui l'a emporté (assyrien, hébreu, éthiopien) et tantôt la dentale (araméen, syriaque, arabe) :

Assyrien : *šiššī*, fém. *šiššit*;

Hébreu *šesš*, fém. *šišša*;

⁽¹⁾ Voir JÉQUIER, *op. cit.*, p. 474.

⁽²⁾ Le Mzab dit également *afes d'iggen* « main et un ».

Araméen : *šet*, fém. *šitta* ;

Syriaque : *šta* ;

Éthiopien : *sessû* ; la racine *sds* se retrouve au féminin : *sedestû* ;

Arabe : *sitt*, fém. *sittat*. La racine *sds* se retrouve intacte dans le nombre ordinal *sudûs*, où chaque consonne radicale doit sa conservation à un support vocalique.

Il appert donc que le libyen reproduit plus fidèlement que la plupart des langues sémitiques, la racine originelle.

En égyptien, la forme ancienne était vraisemblablement *su*⁽¹⁾, quoique la lecture phonétique soit incertaine. Plus tard apparaît une forme redoublée, *sas*, *sis*, fém. *sist*, où l'on discerne nettement la parenté avec les formes libyenne et sémitique.

La racine commune libyco-sémitique est à rapprocher de la racine indo-européenne *sks*, où la dentale est palatalisée.

SEPT.

Mzab : *saa*, fém. *saat* ;

Gadames : *sa*, fém. *sat* ;

Gat : *sa*, fém. *sahet* ;

Tamahak : *essa*, fém. *essahet* ;

Zenaga : *išša*, *išši*, fém. *iššadet* ;

Atlas marocain : *sa*, fém. *sat*.

Racine *saa*, ou *sa*. Gat et le Tamahak admettent un *h* euphonique entre l'*a* long et la désinence du féminin.

⁽¹⁾ D'après Kurt Sethe (*Von Zahlen und Zahlwörtern bei den alten Ägyptern*, Strasbourg, Trubner, 1916), la forme ancienne est *sr*, fém. *srst*.

La racine sémitique primitive paraît être *sb'*, qui s'est réduite ensuite en *sb* par chute de la laryngale.

Assyrien : *sibi*, fém. *sibitti*;

Hébreu : *šeba'*, fém. *šib'ā*. La racine réduite à *sb* se retrouve dans *sibit*, le septième jour, jour du « sabbat », du repos;

Éthiopien : *sab'u*, fém. *sab'atu*;

Araméen : *šeba'*, fém. *šab'ā*;

Arabe : *sab'ū*, fém. *sab'atū*. La racine *sb* se retrouve dans *sabt*, samedi (le septième jour, jour du sabbat).

Cf. la racine indo-européenne *spt* ou *sht*.

Le rapprochement avec le sémitique appellent les mêmes observations que pour la racine « un ».

Ou bien, ici encore, le berbère a laissé tomber la laryngale; ou bien au contraire cette dernière représente un état plus évolué du sémitisme, et la racine libyenne serait demeurée au premier stade d'évolution, antérieur à la formation de la racine trilitère.

Cependant, l'examen de la racine égyptienne *safeh*, fém. *safht* ferait pencher pour la première hypothèse. Cette racine est en effet trilitère, les deux premières consonnes correspondent parfaitement au sémitique; pour la troisième, la laryngale égyptienne *h* correspond à la laryngale ' sémitique, qui aurait donc existé à l'origine.

HUIT.

Mzab : *tam*, fém. *tamet*;

Gadames : *tam*, fém. *tamet*;

Gaŕ : *tam*, fém. *tamet*;

Tamahak : *ettam*, fém. *ettamet*;

Zenaga : *ittam*, fém. *ittamet*;

Atlas marocain : *tam*, fém. *tamt*, *temunt*.

Racine $\tau\mu$, identique aux deux premières radicales de la racine sémitique :

Assyrien : *samānē*, fém. *samānit* ⁽¹⁾;

Hébreu : *šēmōnē*, fém. *šēmōnā*;

Araméen : *temānē*, fém. *temāniū*;

Éthiopien : *samānē*, fém. *samāniū*;

Arabe : *šamāni*, fém. *šamāniyat*.

Ici encore, le berbère nous présente une racine identique à celle des langues sémitiques, mais simplifiée par abandon de la troisième radicale.

L'égyptien *hemun*, fém. *hemunt*, se rattache à la même racine.

NEUF.

Mzab : *tes*, fém. *tesset*;

Gadames : *tesu*, fém. *tesut*;

Gač : *teza*, fém. *tezahet*;

Tamahak : *tezza*, fém. *tezzahet*;

Zenaga : *tuda*, fém. *tudatet*;

Atlas marocain : *dza*, fém. *dzat*.

Racine $\tau\varsigma$, identique à la racine sémitique et appelant les mêmes observations que les racines « un » et « sept ».

Assyrien : *tiši*, fém. *tišit*;

Hébreu : *teša'*, fém. *tiša'*;

¹ BROCKELMANN (*op. cit.*, p. 141) remarque que la première radicale *s* s'est substituée à *š*, que demanderait la correspondance phonétique, par analogie avec *vibi* « sept ».

Araméen : *tešā'*, fém. *teš'a*;
 Éthiopien : *tes'ā*, fém. *tes'atū*;
 Arabe : *tis'*, fém. *tis'at*.

La liaison de la racine libyenne avec la désinence du féminin (tamahak), appelle les mêmes observations déjà formulées à propos de la racine SA « sept » :

Égyptien : *psd*, fém. *psdt*.

Dix.

Mzab : *merau*, fém. *meraut*, plur. *temrauin*;
 Gādames : *merau*, fém. *meraut*, plur. *temrauin*;
 Gat : *merau*, fém. *merauet*, plur. *temeruin*;
 Tamahak : *marau*, fém. *meraut*, plur. *timeruin*;
 Zenaga : *merég*, *meri*, fém. *meréget*;
 Atlas marocain : *mrau*, fém. *mraut*;
 (Le Djebel nefousa dit : *sen n ifesen* « deux mains ».)

La racine MRU ou MRG est complètement étrangère à la racine sémitique. Doit-on la rapprocher de la racine égyptienne *met*? ou plutôt rapprocher cette dernière du sémitique *m'at* « cent », qui peut dériver de la racine dix, dont cent est le carré?

NOMBRES AU-DESSUS DE DIX.

A partir de onze et jusqu'à dix-neuf, on emploie le mot *merau* « dix », suivi de la conjonction *d* « et » et des noms des unités :

Gat : *merau d iien* « onze »;
merau d sin « douze » :

merau d kerad « treize » ;
merau d okkoz « quatorze », etc.

L'Atlas marocain exprime quelquefois l'unité avant la dizaine :

Sin d merau « douze » ;
Tam d merau « dix-huit ».

En sémitique, les nombres de 11 à 19 sont exprimés par des composés dans lesquels le nom d'unité précède celui de la dizaine. Seul, l'éthiopien emploie un procédé analogue à celui du libyen.

Les dizaines sont formées à l'aide du pluriel *temeruin*, régi par le nom unitaire indiquant le nombre de dizaines :

Gat : *senat temeruin* « vingt » ;
senat temeruin d iien « vingt et un » ;
keradet temeruin « trente » ;
okkozet temeruin « quarante », etc.

On ajoute ensuite le nombre d'unités.

En Atlas marocain, ce dernier se place avant :

semmes d senat temrauin « vingt-cinq » mot à mot « cinq et deux dizaines ».

Le zenaga a des noms spéciaux pour désigner les nombres vingt et trente :

Vingt : *tsind*, plur. *tesindaden*, dérivé de la racine *sinan* « deux » ;

Trente : *tukarda*, dérivé de la racine *karad* « trois ».

En sémitique, la dizaine « vingt » est tirée du duel de *'isr*

« dix ». Les dizaines de 30 à 90 sont tirées des unités au moyen des désinences du pluriel, quelquefois modifiées par l'analogie de celle de 20.

Les Nefousa emploient, comme nous l'avons dit, le mot *uier* « lune », plur. *iiaren*, pour désigner le nombre trente et ses multiples, Soixante se dit *sen n iiaren*; quatre-vingt-dix : *saret n iiaren*.

A l'inverse de l'usage sémitique, les unités s'expriment toujours après les dizaines.

CENT.

Djebel nefousa : *temiti*;

Mzab : *tuinest*, plur. *tuinas*;

Gat : *tsimidi*, plur. *tsimad*;

Tamahak : *timidi*, plur. *timad*;

Zenaga : *temadi*, plur. *temadan*;

Atlas marocain : *mia*.

La racine usitée dans presque tous les dialectes est *MT* ou *MD*. Celle employée au Mzab est *UNS*.

La première est identique à la racine sémitique, dépouillée de sa laryngale.

Ass., état construit : *me'at*;

Aram. : *me'ā*;

Hébr. : *me'ā*;

Syriaque : *mā*;

Éth. : *me'et*;

Arabe : *mi'at*.

Le sémitique est devenu trilitère par l'artifice du ' intercalé entre les deux consonnes du radical.

MILLE.

Tamahak : *ajim*, plur. *jiman* (masc.);

Gat : *ajim*.

Les autres dialectes emploient des périphrases :

Nefousa : *Sen n ifesen n tmitiwin* « deux mains de centaines »;

Mzab : *merau tuinas* « dix centaines »;

ou encore le mot arabe *alef*, auquel la racine libyenne *im* est complètement étrangère.

Il y a lieu de remarquer qu'en assyrien, mille se disait probablement *lim*⁽¹⁾. Il y aurait grand intérêt à assurer cette lecture. Si elle devait être corrigée en *jim*, on trouverait ici encore entre l'assyrien et le libyen une correspondance sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

NOMBRES ORDINAUX.

Les nombres ordinaux ne nous intéressent pas au point de vue lexicologique. Comme en indo-européen et en sémitique, le nombre ordinal pour l'unité est tiré d'une autre racine que le nombre cardinal :

Chaouia de l'Aurès : *amzuuaru*, fém. *tamzuuaruṭ* « premier »;

Nefousa, Mzab : *amzuar*, fém. *tamzuart*;

Tamahak : *ua iezzen* « celui précédant »;

tous mots tirés de la racine *ZUR* (tam. *izar*) « précéder ». En

⁽¹⁾ BROCKELMANN, *op. cit.*, p. 143.

chaouia, le verbe *zuuer*, tiré de la même racine, signifie « être gros, important » et aussi « être le premier ».

Les autres nombres ordinaux se forment par le pronom *ua* ou *uis* « celui », fém. *ti*, suivi du nombre cardinal :

Chaouia de l'Aurès : *nissen*, fém. *tissent* « second » ;

nislata, fém. *tislata* « troisième » ;

Nefousa : *nisokkoz* « quatrième » ;

uisu'és « cinquième », etc.

CONCLUSIONS.

La grande majorité des dialectes berbères ont, postérieurement à la conquête musulmane, incorporé à leur vocabulaire la numération arabe, mais à partir seulement du nombre trois.

Il y a lieu d'observer ici que ces acquisitions, qui remontent à plusieurs siècles, se sont faites par l'incorporation au berbère du radical arabe entier, avec ses laryngales. Le berbère moderne, si accueillant pour le vocabulaire arabe, ne manifeste aucune répugnance à l'adoption intégrale des laryngales.

Il ne faut pas confondre ces emprunts, qui reproduisent exactement, compte tenu des permutations de consonnes propres à chaque dialecte, la forme arabe, avec la dérivation beaucoup plus ancienne que notre étude a révélée, ou mieux encore la parenté qui unit la numération libyenne à la numération de ce qu'on peut appeler le « sémitique commun » pour la commodité du discours, étant entendu que ce terme ne correspond à aucune réalité concrète.

Nous avons reconnu la parfaite identité de la racine « deux » en libyen et en sémitique ; la correspondance étroite, et l'on peut dire la concordance, des racines « trois », « cinq » et « six », ainsi que de la racine « cent » ; nous avons vu que les racines

libyennes « sept », « huit » et « neuf » correspondaient, soit à un sémitique non évolué, antérieur à la constitution du thème trilitère, soit plus probablement à un sémitique qui aurait perdu ses laryngales. Mais dans cette hypothèse, vu la grande facilité du berbère à adopter les laryngales sémitiques, il faut admettre que leur chute n'est point le fait du libyen, mais celui de l'idiome transmetteur.

Quant à l'égyptien, sa position vis-à-vis des langues sémitiques est, à cet égard, exactement celle du libyen.

Seules les racines « quatre » et « dix » paraissent n'avoir aucune parenté, soit avec le sémitique, soit avec l'égyptien. Quant à la racine libyenne *ajim* « mille », il y aurait lieu de s'assurer qu'elle ne présente pas, elle aussi, une concordance avec l'assyrien qui serait d'autant plus significative qu'elle viendrait s'ajouter, en les confirmant, à celles déjà relevées pour les racines « un », « deux », « trois », « cinq », « six », « huit », « neuf » et « cent ».

Il serait téméraire de conclure de ces concordances à une parenté générale de tous ces idiomes, et encore plus de vouloir les faire descendre d'une souche commune. Une semblable conclusion n'est valable que pour certains apports : une partie de la morphologie ; un faible contingent du vocabulaire, en particulier les noms de nombre ; l'étendre au delà serait extrapoler.

Réserve faite de ces apports, il faut bien admettre que le libyen s'est développé de manière indépendante et autonome, sur des éléments locaux. Il en est de même de l'égyptien, pour lequel une partie de ces éléments locaux était commune avec le libyen (1).

¹ Ainsi le verbe libyen *esu* « boire », correspondant à l'égyptien *sur* ; le verbe libyen *effe* « sortir », correspondant à l'égyptien *pr* ; le verbe libyen *efued* « briller », correspondant à l'égyptien *pod* ; l'égyptien *uazu* « bétail », correspondant au libyen *enz* « acheter » ; l'égyptien *user* « osiris » correspondant au

L'extension de la numération sémitique décimale aux idiomes africains du Nord n'en est pas moins remarquable, tant en raison de son ancienneté même, que de l'ampleur considérable de son aire.

La raison de cette extension doit être recherchée dans le fait que la numération décimale apportait une idée nouvelle aux populations africaines. Les mots qui véhiculent des idées nouvelles ont une fortune prodigieuse, dans tous les temps; ceux qui désignent des objets anciens ou expriment des idées admises se répandent au contraire beaucoup plus difficilement, car ils s'attaquent à des positions déjà occupées.

C'est ainsi que dans le berbère moderne, les termes arabes relatifs à la religion ont été incorporés à tous les dialectes, tandis que les mots d'usage courant, les termes concrets, sont adoptés beaucoup plus lentement, et par certains dialectes à l'exclusion d'autres.

Le travail mental nécessaire pour abstraire le concept de nombre de toute application concrète est considérable ⁽¹⁾. Il n'y a rien d'in vraisemblable à ce que les Sémites, les Ariens l'aient effectué plus complètement que les Africains, et avant eux. Ceux-ci possédaient déjà, avant les plus anciennes influences sémitiques ou protosémitiques un langage articulé, comportant vraisemblablement une numération quinaire et basée, pour les Libyens, sur la dénomination de *fus* « main », pour exprimer le nombre cinq; pour les Égyptiens, sur le mot *diu*, sémit. *diut* « main », avec la même valeur numérique.

Cette numération, se développant, s'est vue obligée d'exprimer la notion de nombres plus importants; elle l'a trouvée naturellement dans la révolution de la lune, objet de tant d'observations des primitifs. La lune porte, elle aussi, un nom

libyen *user* « être vieux, vénérable »; dans la morphologie, la forme factitive verbale par *s* préfixe, commune aux deux idiomes, etc.

(1) V. BRUNSCWICQ, *op. cit.*

autochtone en libyen : *aiur*, dérivé d'une racine *egger* ou *eier* qui signifie « marcher ». Mais la durée de sa révolution, exprimée en jours, ne concordant pas avec le cadre de la numération quinaire, les Libyens ont dû, pour l'y faire entrer, qualifier *aiur* le multiple de cinq le plus voisin de cette durée, soit trente. Et la combinaison de ces deux notions a, tant bien que mal, satisfait les besoins jusqu'au jour où les influences sémitiques ont substitué à la numération autochtone la numération décimale.

D'où venaient exactement ces influences, et quelle peut en être la date approximative ? On est immédiatement porté à y voir l'œuvre des Phéniciens. Sans aucun doute, les Phéniciens ont exercé une puissante action sur les mœurs, la civilisation et le langage des Libyens. Nous avons montré ailleurs ⁽¹⁾ que cette influence était du même ordre, dans le domaine linguistique, que celle exercée bien des siècles plus tard par l'arabe, mais qu'elle se trouvait occultée à nos yeux par cette dernière. Ainsi en est-il de la numération, dont notre étude a précisément pour objet de dégager les éléments antérieurs à l'invasion arabe.

La numération phénicienne était à peu de chose près, celle de l'hébreu, mais les thèmes trilitères s'étaient généralement affaiblis par la perte des laryngales, comme dans l'assyrien et le syriaque. Nous avons vu que les formes assyriennes se rapprochent des formes libyennes ; c'est évidemment en raison de leur similitude avec les formes phéniciennes. Il y a là un argument en faveur du rôle joué par les Phéniciens dans cette affaire.

Cependant, il faut bien admettre qu'antérieurement, sinon aux premiers comptoirs phéniciens, du moins à la punification du pays, l'Orient sémitique avait déjà exercé une certaine action

(1) Cf. *La langue libyenne*, in *J. A.*, octobre-décembre 1934, p. 199.

sur l'Afrique du Nord, par un cheminement qui s'est fait suivant les voies de terre et l'Égypte. Ce que nous savons de l'arabe ancien, antérieur à la constitution de la langue littéraire, et par les inscriptions safaitiques, libyanites et thamu-déennes, nous permet de reconnaître l'emploi d'un article *ha* ou *han*, et non *al*. N'est-il point le parent de l'article berbère, incorporé aux noms et aux adjectifs? Et l'écriture libyenne, n'a-t-elle point reçu un apport des mêmes régions, par la même voie⁽¹⁾? Depuis une antiquité très lointaine, l'Orient sémitique et l'Égypte ont fait pénétrer en Libye, avec leur sang, un peu de leur civilisation, de leurs croyances et de leurs langues.

(1) Cf. LITTMANN, *L'origine de l'alphabet libyen*, in *Journal Asiatique*, 1904, IV, p. 423. Les conclusions de Littmann nous paraissent trop absolues, et l'écriture libyo-tifinag forme bien un système propre, comme la langue.